

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e).

Matricule : 9738

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHABAOUT AZIZA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661091272

Total des frais engagés : 67.153,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

PT. Soumia BERRADA  
Psychiatre - Psychothérapeute  
264, Bc. 5 à 500 Mansour  
Residence Estate 5 à 2ème étage Appt.  
22 94 59 59

Date de consultation : 16/10/2023

Nom et prénom du malade : CHABAOUT AZIZA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Affection : psychotique

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CMSA

Le : 16/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : CHABAOUT AZIZA

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/10/23	(SPS)		Gratuite	  

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DULCOMIN Optimarket Boulevard Extension - Casablanca Tél : 02-2209855	16.10.2023	153,60 Dhs

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

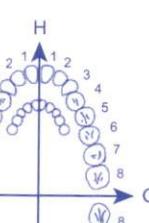
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Pr. Soumia BERRADA**  
**Psychiatre - Psychothérapeute**

Addictologue - Sexologue

Ex. Interne des Hôpitaux de Paris

Ex. Pr. à la faculté de Médecine de Casablanca

Ex. Chef de Service du Centre d'Addictologie

CHU Ibn Rochd, Casablanca

Thérapie Cognitive et Comportementale

Thérapie de Couple

Affirmation de Soi

Gestion de Stress



**الأستاذة سمية برادة**  
**طبيبة و معالجة نفسانية**

أخصائية في الأمراض النفسانية

العصبية والإدمان والصعوبات الجنسية

طبيبة داخلية بمستشفيات باريس سابقاً

أستاذة بكلية الطب بالبيضاء سابقاً

رئيسة مصلحة الإدمان بالمستشفى

الجامعي ابن رشد سابقاً

Casablanca, le :

16/10/2023

Pr. Soumia BERRADA  
Psychiatre - Psychothérapeute  
294, B2 - Acoub El Mansour  
Résidence Espace Anfa - 2<sup>ème</sup> étage Appt.  
Tél : 05 22 94 59 59

Pharmacie du Complexe Sportif  
Mme KADIRI HASANI Fatima  
63, Rue Mammou Mohamed  
Tél : 05 22 36 05 07

Pr. Soumia BERRADA  
Psychiatre - Psychothérapeute  
294, B2 - Acoub El Mansour  
Résidence Espace Anfa - 2<sup>ème</sup> étage Appt.  
Tél : 05 22 94 59 59

00234060

Pharmacie du Complexe Sportif  
Mme KADIRI HASANI Fatima  
63, Rue Mammou Mohamed  
Tél : 05 22 36 05 07

**PHARMACIE DES STADES 2010**  
50, Rue Al Fouad - Casablanca

R.C. 245509-Pla. 35872007  
N° 40436642

إقامة فضاء أنفا ، الطاطق الثاني رقم 7 ، 294 شارع يعقوب المنصور - الدار البيضاء

Résidence Espace Anfa - 2<sup>ème</sup> Étage - Appt 7 , 294 Boulevard Yacoub El Mansour - Casablanca

Tél.: 05 22 94 59 59



128,90



24,20

